



Olivet, le 20 septembre 2018
Madame-Messieurs les Membres du Comité Directeur

**Compte Rendu
du Comité Directeur du Comité Régional d'Esprime Centre-Val de Loire**

Personnes présentes : Yannick LE CLEAC'H, Jean-Marc DELAHAYE, Marie-Thérèse RONDIN, Alain LAMBOLEY, Patrick LASNE, Elea COQUARD, Bruno VIZATELLE, Régis ECHE, Godefroy BILLOT, Christophe LECHOPIER

Personnes invitées : Elise BARRIER-GUILLOT, Lucas GRANDIN, Patrick LEFORT

Personnes excusées : Dr Ghislain MARTIN

Personnes non excusées : Patrick DELACOUR, Carmen COINDRE

1. Mot du Président :

- **Championnats du Monde de Wuxi** avec Cécilia Berder et Manon Brunet championnes du monde par équipe au sabre dame.
- **Esprime artistique** : Attire de plus en plus
- Bienvenue à **Elise BARRIER-GUILLOT** qui succède à **Lucas GRANDIN**.
- **Matériel régional** : une révision des appareils SG 21 sera entamée avec l'aide du partenaire Prieur (test à Grenoble et retour sur la coupe du monde d'Orléans) ; achat de boîtes pour remplacer les boîtes cassées et de rallonges électriques.
- **Licences 2018/2019** : crainte de l'impact coupe du monde de football, la baisse des aides de l'Etat (-50% du CNDS), les annonces du gouvernement sur l'avenir du Sport et particulièrement des cadres techniques sportifs.
- **AG et CD** : appels à candidatures pour venir consolider l'équipe,
- Nouveau véhicule de service du CRECVL : 308 SW Peugeot

2. Vie sportive régionale 2018-2019 :

- **Journée des présidents et des enseignants** :
La journée des enseignants a eu lieu le 01^{er}/09 et a été suivie de la réunion des enseignants. Ces réunions ont permis d'établir des propositions d'évolution qui, après débats et discussions, seront présentées aux membres du comité directeur pour étude et validation.
- **Composition de l'ETR** :
Les places vacantes ont été comblées et les candidatures validées ; l'objectif est de pouvoir identifier et valoriser, au sein des commissions, des personnes ressources en charge d'actions prioritaires. Il est essentiel d'avoir une équipe solidaire, impliquée et volontaire.



3. Calendrier 2019 :

Il reste quelques dates à pourvoir (championnats régionaux de fleuret séniors : le 02/02/2019 ; des dates de regroupements,).

4. Les Masters régionaux :

Compte-tenu de son envergure régionale, il serait souhaitable de centraliser cette organisation dès l'édition 2019.

Cependant, l'organisation a été attribuée pour 2 saisons ; il est décidé de maintenir l'organisation 2019 à Montargis et de prévoir pour les 2 éditions suivantes que les candidatures soient plus centrales (territoire de l'orléanais)

Les évolutions des Masters portent principalement sur :

- Une ouverture à plusieurs participations possibles sous réserve d'être dans les 8 premiers,
- Un droit d'engagement journalier unique de 15€/compétiteur

Cette proposition est validée à l'unanimité.

5. Formule des circuits régionaux par équipes :

Cette formule par équipe pour les circuits régionaux concerne les catégories M13 à Sénior. Elle vise, compte tenu des faibles effectifs « équipes », à dynamiser la participation à ces épreuves comme suit :

- Equipes de 2 club ou interclubs , en relais
- Possibilité de mixité si faible effectifs,
- Engagement 15€
- TED complet ou incomplet,

Il est impératif de permettre, lorsque les effectifs sont faibles, la mixité de ces compositions d'équipe dans une même catégorie et une même arme.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

6. Charte d'engagement,

En rapport avec la charte fédérale, le CRECVL a décliné, par son plan citoyen, un dispositif impliquant d'avantage les compétiteurs, leur entourage et leurs enseignants dans le mieux « Vivre ensemble ». Cette charte est destinée à formaliser les engagements de chacun dès lors qu'il se voit appelé en sélection régionale en équipe et participer aux épreuves par équipes.

Cette charte concerne principalement la catégorie M15 (voire M13) engagée dans la filière H2024.

Elle comprend l'obligation de participer à :

- La journée de préparation régionale du 25/05 à Orléans,
- Au déplacement régional mis en place par le CRECVL pour Hénin-Beaumont,

Cette obligation concerne également les responsables d'armes et capitaines d'équipe M15.

L'application de cette charte concerne l'ensemble des compétiteurs sélectionnés pour les épreuves par équipes M15.

Cette proposition est validée à l'unanimité.



7. FDJ 2019

L'organisation aura lieu du 22 au 23 juin 2019 à Hénin- Beaumont. La délégation régionale compte environ 45 personnes (arbitres, athlètes, capitaines, officiels).

Comme pour l'édition 2018, le CRECVL organisera ce déplacement dans les hauts de France avec, dans les mêmes conditions :

- L'hébergement à réserver à Seclin / ou ailleurs,
- Le transport : il faut demander dès à présent les devis Flix-Bus et autres avec 2 chauffeurs. Voir avec Peugeot Vernouillet pour le prêt d'un véhicule en plus du minibus et de la 308.
- L'équipement « délégation régionale » : pour 50 personnes,

Il faut enclencher les demandes de devis et de réservation.

En identifiant les responsables d'équipes ou capitaines en début de saison, l'objectif est de favoriser le suivi de la catégorie et l'implication de toute l'ETR dans cet accompagnement sportif.

Les jeunes athlètes ainsi que leurs enseignants connaîtront alors le responsable de l'arme. A noter que les stages régionaux de toussaint et de printemps sont, pour cette saison, ouverts à tous les licenciés FFE de toutes les régions. Leurs participations ne sont conditionnées par aucune sélection.

8. Règlement sportif,

Chaque support est mis en ligne sur le site CRECVL.

Il faut inciter sa consultation régulière.

Le Plan d'Organisation des Secours (POS) : ce dispositif, prévu par le règlement sportif fédéral, tend à formaliser le plan d'évacuation des publics accueillis lors des compétitions régionales. Il doit faciliter l'information auprès des services de secours, mairies et comité d'une gestion du risque connue. Le formulaire permettra d'en informer chacun d'eux.

A noter, que la présence d'un médecin sur les compétitions concerne uniquement les épreuves H2024, Elite M17 à Séniors et toutes les épreuves « vétérans » (page 6 et 7 du règlement FFE).

Par l'obligation de moyens pour sécuriser une épreuve régionale, il est alors demandé aux clubs-organisateur de prévoir un matériel médical de première nécessité ou urgence ainsi que d'établir le POS de leur épreuve.

Sur le territoire régional, seules les épreuves vétérans ont l'obligation de la présence du médecin.

9. Arbitrage

La proposition de l'ETR et de la CRA est de mettre en place un calendrier des certifications permettant aux arbitres en formation de connaître chaque échéance et de s'y préparer comme pour une compétition.

En dissociant la formation de la certification, l'accompagnement des clubs est encouragé ; préparer le candidat pour l'amener vers la réussite de son cursus.

L'objectif est d'optimiser l'organisation de ce parcours de formation.

La CRA met en place des jurys pour chaque date de certification choisies.

Ce dispositif s'articule autour de 3 partenaires :

- La CRA : dans l'organisation du stage régional et des jurys lors des certifications,



- Des clubs formateurs : il sauront à prendre en charge le parcours de formation et les indemnités lors des dates de certifications. Il revient au club formateur de présenter des arbitres prêts pour être évalué.
- Des clubs organisateurs : en accueillant les jurys et les candidats sur ces dates, avec une prise en charge des frais de restauration.

A noter, que les stagiaires seront indemnisés par les clubs organisateurs uniquement sur les compétitions régionales non retenues comme certifiantes (cf . Calendrier évaluation des arbitres).

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Au sujet de l'arbitrage, il est rappelé que les clubs organisateurs se doivent de tenir à jours un carnet identifiant les indemnités qu'ils auront versées à chaque arbitre et pour chaque compétition organisée.

Les arbitres sont tenus d'actualiser leur activité arbitrale en tenant à jour un carnet d'activité.

Des outils à destination des arbitres (activité arbitrale) et des organisateurs de compétition sont disponibles sur le site régional du CRECVL.

10. Bilan Financier

11. La structuration du Comité Régional :

CD : candidature d'Elena Coquard, de Christophe Laroche d'autres sont à venir.

L'arrivée d'Elise Barrier-Guillot, succédant à Lucas Grandin, va permettre de poursuivre le travail effectué.

Les permanences seront consultables sur le site CRECVL.

12. Projection 2018/2019 : date AG, dates CD

13. Préparation de l'AG : Janville

L'Assemblée Générale aura lieu à Janville les 13 octobre en présence d'Isabelle Lamour,

Seront récompensés les athlètes orléanaises (championnes du monde par équipes), les jeunes athlètes (4) et arbitres (2) ayant été sélectionnés au stage national de Vichy 2018. Les animateurs et éducateurs recevront leurs diplômes fédéraux.

14. Questions diverses : Aucune



Fin du comité à 22h15